

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **MUSI2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 4 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Enseignements supplémentaires | 13 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 15 |
| Informations diverses | 16 |
| Conditions d'accès | 16 |
| Pédagogie | 20 |
| Evaluation au cours de la formation | 20 |
| Mobilité et internationalisation | 20 |
| Formations ultérieures accessibles | 20 |
| Gestion et contacts | 21 |

MUSI2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master approfondit l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de la musicologie, mais n'inclut pas les approches méthodologiques de la recherche.

Il offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis.

Votre profil

Il cible, avant tout, les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Vous suivrez une série de cours obligatoires que vous complèterez par une option au choix parmi: archéologie, histoire de l'art, archéologie et histoire de l'art.

MUSI2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de la musicologie.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche systématique et rigoureuse. Il démontrera sa capacité à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, les enseignants de musicologie désirent former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, capables de le comprendre et s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de la musicologie ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ou dans les sciences auxiliaires ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre ou un objet, un site, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en mobilisant les savoirs acquis dans l'établissement d'états des questions sur des problématiques ou des objets de recherche spécifiques, pluridisciplinaires le cas échéant ;
- 5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;
- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun de 45 crédits, dont 20 crédits pour le travail de fin d'études ;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix, à suivre à l'UCLouvain ou dans une des institutions partenaires : l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou l'Université de Liège.

MUSI2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ◊ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Travail de fin d'études (20 crédits)

| | | | |
|-------------|-------------------------|--|------------------------------|
| ○ LMUSI2898 | Travail de fin d'études | | FR [q1+q2] [] [20 Crédits] 🌐 |
|-------------|-------------------------|--|------------------------------|

○ Cours de musicologie (25 crédits)

L'étudiant choisit 25 crédits parmi les cours ci-dessous :

| | | | |
|-------------|---|---------------------------|-------------------------------|
| ✂ LMUSI2450 | Art et musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI2460 | Paléographie et langages de la musique ancienne | Anne-Emmanuelle Ceulemans | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI2470 | Questions spéciales d'analyse musicale | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LMUSI2852 | Musiques sacrées | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI2861 | Séminaire de recherche historique en musicologie | Fanch Thoraval | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI2871 | Esthétique et philosophie de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LMUSI2881 | Questions spéciales d'histoire de la musique A | Christophe Pirenne | FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LMUSI2882 | Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain | Christophe Pirenne | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LMUSI2894 | Séminaire de musicologie | Anne-Emmanuelle Ceulemans | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |

| | | | |
|--------------------|---|---|---|
| <p>⌘ LMUSI2895</p> | <p>Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)</p> | <p>Anne-Emmanuelle Ceulemans Christophe Pirene Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch (coord.)</p> | <p>FR [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐</p> |
|--------------------|---|---|---|

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit une des cinq options suivantes ou 15 crédits parmi les cours au choix :

- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2022-musi2m1-lfi1800o]
- > Option en musicologie et histoire de l'art [prog-2022-musi2m1-lmusi501o]
- > Option en musique-musicologie [prog-2022-musi2m1-lmusi502o]
- > Option en animation, gestion et musique [prog-2022-musi2m1-lmusi503o]
- > Option en arts de la scène et du spectacle [prog-2022-musi2m1-lmusi504o]
- > Cours au choix [prog-2022-musi2m1-lmusi505o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊗ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

| | | | |
|-------------|---|--------------------------------------|---|
| ○ LFIAL2010 | Chaire Altissia : Enjeux culturels et éthiques du numérique | Cédric Byl Charles Pence (coord.) | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LFIAL2020 | Chaire Altissia : Pratiques du numérique en sciences humaines | Isabelle Gribomont | FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |

o Un cours parmi : (5 crédits)

| | | | |
|--------------|---|-----------------------------------|---|
| ✂ LFIAL2630 | Méthodologie du traitement informatique des données textuelles | Cédric Fairon | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| ✂ LFIAL2640 | Humanités numériques | Paul Bertrand | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LFIAL2650 | Analyse et édition de documents et données numériques en sciences humaines et sociales | Thibault Clerice | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
| ✂ LFIAL2660 | Séminaire : pratique du numérique | Paul Bertrand | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ L HIST2600 | Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire</i> | | FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 |
| ✂ LCLIB2120 | Bibliothéconomie et bibliométrie : collections, services, ressources et médiation | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] △ ⊕ 🌐 > English-friendly |
| ✂ LCLIB2130 | Le livre numérique | | FR [q1] [15h] [5 Crédits] △ ⊕ 🌐 |
| ✂ LEPL2210 | Ethics and ICT | Axel Gosseries Olivier Pereira | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français |
| ✂ LANTR2115 | Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels | Olivier Servais | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LCOMU2640 | Education aux médias et littératie médiatique | Thibault Philippette | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

| | | | |
|-------------|---|--|--------------------------------|
| ⌘ LDEMO2640 | "Big data" : capture et analyse de données massives | Julien Boelaert (supplée Christine Schnor) | EN [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LEUSL2113 | Digital Europe | Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro) | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⌘ LSOC2002 | Sociologie du numérique | Laura Merla | EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⚠️ 🌐 |

Option en musicologie et histoire de l'art [15.0]

Cette option offre un choix de cours spécialisés dans le domaine de la musicologie. Elle est organisée en collaboration avec l'Université de Liège (ULiège) et l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Remarque : Certaines de ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous. Si le master 60 est réparti sur deux années académiques (allègement), l'étudiant peut choisir un cours de musicologie non encore suivi dans le tronc commun à la place d'un cours à suivre à l'ULiège et à l'ULB.

o Contenu:

| | | | |
|-------------|---|--|---------------------------------|
| ✂ EMUSI5003 | Répertoire, interprétation, discographie (ULiège) | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ EMUSI5004 | Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège) | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ EMUSI5005 | Séminaire d'histoire de la musique - Musiques et arts de la scène (ULiège) | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ EMUSI5302 | Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIII siècles) (ULB) <i>Prérequis : lecture du solfège</i> | | FR [q2] [36h] [10 Crédits] 🌐 |
| ✂ EMUSI5303 | Patrimoine musical belge (ULB) | | FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ EMUSI5304 | Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB) <i>Prérequis ; Formation en philo et lettres</i> | | FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LHART2220 | Iconologie et sociologie de l'art | Sébastien Biset (supplée Ralph Dekoninck) | FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LHART2240 | Visual Culture Studies and Art History | Alexander Streitberger | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LGLOR2390 | Typologie et permanences des imaginaires mythiques | Charles Doyen Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ✂ LFIAL2150 | Histoire de l'humanisme | Agnès Guiderdoni Aline Smeesters | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ✂ LTHEO2431 | Bible et culture <i>L'étudiant choisit obligatoirement LTHEO2431P</i> | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

Option en musique-musicologie [15.0]

Cette option offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique, qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette option est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊖ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

o Contenu:

| | | | |
|-------------|--|--|----------------------------|
| ⊗ EMUSI5201 | Analyse et écritures - analyse approfondie (IMEP) | | FR [] [60h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5202 | Analyse et écritures - écritures approfondies (IMEP) | | FR [] [60h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5203 | Formations aux langages contemporains (IMEP) | | FR [] [30h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5205 | Auditions commentées (IMEP) | | FR [] [15h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5207 | Formation musicale (IMEP) | | FR [] [90h] [10 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5211 | Théorie de la musique ancienne (IMEP) | | FR [] [30h] [5 Crédits] ⊕ |
| ⊗ EMUSI5212 | Approche de l'ethnomusicologie (IMEP) | | FR [] [30h] [5 Crédits] ⊕ |

⊗ Tout autre cours du programme IMEP, collectif ou semi-collectif, en accord avec les responsables des programmes des deux institutions

Option en animation, gestion et musique [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette option organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous :

o Contenu:

| | | | |
|-------------|---|---|---------------------------------|
| ⊗ LCOMU1211 | Théories en information et communication | Thibault Philippette | FR [q2] [30h+20h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LCOMU2605 | Analyse des séries télévisées | Sarah Sepulchre | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LCOMU2221 | Analyse des productions cinématographiques | Sébastien Fevry Nicolas Wouters | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LCOMU2431 | Journalisme et audiences : mesures , usages et engagement des publics | Gaspard Grosjean (supplée Olivier Standaert) Stéphane Rosenblatt (supplée Olivier Standaert) | FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LTHEA2223 | Droit et gestion culturelle | Ariane Joachimowicz | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ MCOMU2703 | Etudes culturelles | Sébastien Fevry | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊗ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

o Contenu:

| | | | |
|-------------|--|--------------------------|---------------------------------|
| ✂ LTHEA2120 | Sociologie du théâtre | Emmanuel Wallon | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ✂ LTHEA2135 | Esthétique des arts du spectacle | Catherine Christophe | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ✂ LTHEA2141 | Mise en scène : histoire et analyse I | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LTHEA2142 | Mise en scène : histoire et analyse II | Jonathan Châtel | FR [q2] [45h] [6 Crédits] ⊗ 🌐 |
| ✂ LTHEA2151 | Étude théorique de la scénographie | Véronique Lemaire | FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LTHEA2160 | La scène belge : institutions et pratiques | Véronique Lemaire | FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊗ 🌐 |
| ✂ LTHEA2206 | Théâtre et arts visuels | Jonathan Châtel | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ✂ LTHEA2207 | Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène | Roberto Fratini Serafide | FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊗ 🌐 |
| ✂ LROM2791 | Littérature, théâtre et sciences humaines | Pierre Piret | FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊗ 🌐 |
| ✂ LCOMU2605 | Analyse des séries télévisées | Sarah Sepulchre | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

Cours au choix [15.0]

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, en accord avec le secrétaire de jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)


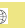





Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale

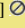
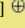
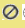


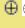
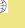

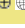
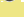
| | | | |
|-------------|--|--|-----------------------------------|
| ⊗ LFIAL1130 | Approche comparée des littératures européennes | Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland | [FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LFIAL1140 | Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie | Quentin Letesson (supplée Marco Cavalieri) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | [FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LFIAL1155 | Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine) | Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele | [FR] [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LFIAL1190 | Introduction à la philosophie | Jean-Michel Counet | [FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LFIAL1430 | Critique de l'information et pensée critique | Jean Leclercq Laurence Van Ypersele | [FR] [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐 |

o Arts et civilisations

| | | | |
|-------------|---|--|---|
| ⊗ LARKE1150 | Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen | Laurent Verslype | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LARKE1151 | Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance | Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LARKE1552 | Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine | Jan Driessen Martina Marano (supplée Marco Cavalieri) | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly |
| ⊗ LARKE1553 | Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient | Jan Tavernier | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |
| ⊗ LARKE1554 | Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours | Philippe Bragard Emmanuel Joly (supplée Philippe Bragard) | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 |
| ⊗ LARKE1555 | Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire | Nicolas Cauwe Jan Driessen | [FR] [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly |
| ⊗ LARKE1556 | Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge | Philippe Bragard | [FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐 |

| | | | |
|-------------|---|---|---|
| ✂ LARKE1557 | Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme | Alexander Streitberger | FR [q1] [30h] [5 Crédits]   |
| ✂ LARKE1559 | Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel | Alexander Streitberger | FR [q2] [30h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1511 | Arts et civilisations : histoire de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [30h] [5 Crédits]   |
| ✂ LARKE1120 | Iconographie et iconologie | Ralph Dekoninck Ralph Dekoninck (supplée Marco Cavalieri) | FR [q2] [30h] [5 Crédits]  |

o Musicologie

| | | | |
|-------------|---|------------------------------|---|
| ✂ LMUSI1100 | Musicologie : méthodes scientifiques et travaux | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [22.5h] [5 Crédits]  |
| ✂ LMUSI1120 | Analyse musicale et théorie. Fondements | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [15h] [5 Crédits]  |
| ✂ LMUSI1130 | Campus concert | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [7.5h] [5 Crédits]  |
| ✂ LMUSI1509 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1510 | Campus opéra | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1520 | Organologie (partie historique) | Anne-Emmanuelle Ceulemans | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   > English-friendly |
| ✂ LMUSI1521 | Organologie (partie systématique) | Anne-Emmanuelle Ceulemans | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   > English-friendly |
| ✂ LMUSI1551 | Socio-anthropologie de la musique et exercices | Christophe Pirenne | FR [q1] [15h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1552 | Philosophie de la musique | Brigitte Van Wymeersch | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1553 | Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices | Christophe Pirenne | FR [q1] [15h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1554 | Histoire de la musique pop-rock | Christophe Pirenne | FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1555 | Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices | Christophe Pirenne | FR [q2] [15h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1556 | Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1557 | Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices | Christophe Pirenne | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   |
| ✂ LMUSI1558 | Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices | Brigitte Van Wymeersch | FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   |

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MUSI2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de **niveau B1** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Écoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|---|--|---|
| Bacheliers universitaires de l'UCLouvain | | | |
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | | Accès direct | |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | | | l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master |
| Autre bachelier UCLouvain | S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Autre bachelier UCLouvain | S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

| | | | |
|--|--|--|---|
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie | | Accès direct | |
| Autre bachelier | S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès direct | |
| Autre bachelier | S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Tout autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | | | |
|----------------------------|--|-------------------|---|
| Bachelor in de musicologie | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès direct | |
| Autre bachelier | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Bacheliers étrangers

| | | |
|----------------|-------------------|---|
| Tout bachelier | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier) |
|----------------|-------------------|---|

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|-------------------|---|--|--|
| Licenciés | | | |
| Toute licence | | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Tout master | S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès direct | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout master | S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : la Mineure en musicologie le Certificat universitaire en musicologie (fondements) le Certificat universitaire en musicologie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre master | | Accès sur dossier | En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Si le parcours de formation antérieur des étudiants est jugé incomplet, des [enseignements supplémentaires](#) peuvent être intégrés à leur programme de master.

Étudiants porteurs d'un diplôme belge

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'inscription selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (UE)

Les étudiants dont le parcours de formation antérieur n'est pas repris dans les conditions d'admission susmentionnées peuvent introduire leur demande d'admission selon la [procédure décrite ci-dessous](#).

Étudiants porteurs d'un diplôme international (hors UE)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

Les conditions d'accès sur dossier ont évolué en 2023-2024 par rapport à celles de 2022-2023. Elles sont accessibles [ici](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de **renseignements complémentaires** concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

Toute **demande d'admission, d'inscription ou de réinscription** (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC) : <https://uclouvain.be/inscription>.

Si une **autorisation ou dérogation facultaire** est demandée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain (SIC), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>.

PÉDAGOGIE

Le master 60 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, L'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur l'approfondissement des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction de l'option choisie par l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique, Bruxelles], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de travail de fin d'études prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des co-diplomations) :

- l'[Université de Liège](#) et l'[Université libre de Bruxelles](#) proposent aux étudiants de suivre des cours dans le cadre de l'option « musicologie et histoire de l'art » ;
- l'[IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCLouvain l'option « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant quatre cours à l'IMEP ;
- l'[IHECS](#) (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une ouverture aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale par le biais de l'option « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) à finalité didactique et bénéficiera d'une valorisation de crédits pour certains cours disciplinaires (voir les [conditions d'admission](#)).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60 ou 120)

D'autres programmes de master 60 ou 120 de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury

- Président: [Laurent Verslype](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be